



Financé par  
l'Union européenne



Le Programme DIALOGUE : TAKWIA – IBTIKAR – HIWAR – TAGHYIR

**Projet « MOUCHARAKA + : Pour une participation inclusive et intersectionnelle au cœur du Développement Territorial à la Région TTAH »**

Mission «Diagnostic Territorial Intersectionnel et Recherche-Action»

**Termes de Références**





Financé par  
l'Union européenne



## 1. Contexte de l'appel

Le Programme DIALOGUE : TAKWIA – IBTIKAR – HIWAR – TAGHYIR : Renforcement, Innovation, Dialogue et Changement, est un programme financé par l'Union Européenne, dans le cadre de son Programme global d'Appui Stratégique à la Société Civile au Maroc. Il s'étend sur une durée de quatre années, de 2023 à 2027. Il est mis en œuvre par un consortium réunissant trois organisations : Handicap International (HI), l'Association Meilleur Avenir pour Nos Enfants (AMANE), et Avocats Sans Frontières (ASF Maroc).

L'objectif général du programme DIALOGUE est d'appuyer la structuration de la société civile marocaine en tant qu'actrice du changement et de bonne gouvernance et de favoriser sa participation effective et efficace à l'action publique.

Ce programme entend accompagner 20 Organisations de la Société Civile (OSC) marocaine, ci-après dénommées OSC lead, pour qu'elles renforcent leurs capacités à influencer les politiques publiques sectorielles et pour qu'elles s'inscrivent comme force de propositions dans quatre domaines principaux:

- i) La promotion et la protection des droits des personnes en situation de handicap ;
- ii) La protection de l'enfance ;
- iii) L'accès à la justice ;
- iv) Les droits des femmes.

Le programme a 2 objectifs spécifiques reformulés comme suit :

- 1) Contribuer au développement organisationnel et structurel des acteurs stratégiques de la société civile marocaine par le renforcement de leurs capacités institutionnelles et financières ;
- 2) Renforcer la participation de la société civile aux politiques publiques sectorielles à travers la facilitation du dialogue multi-acteurs et la mise en réseau.

Dans le cadre de ce programme et particulièrement le Produit N°4, l'AICEED a développé le Projet intitulé « MOUCHARAKA + : Pour une participation inclusive et intersectionnelle au cœur du Développement Territorial à la Région TTAH » dans le cadre duquel s'inscrit cet appel à consultance pour le recrutement d'un bureau d'études. Le fonds 4 est dédié à la réalisation d'actions d'influence des politiques publiques.

## 2. Présentation de AICEED

L'Association Initiatives, Citoyenneté, Education, Environnement et Développement (AICEED) est une organisation non gouvernementale marocaine indépendante et à but non lucratif qui a été fondée à Tanger le 01 juillet 2004, conformément aux dispositions du Dahir N° 1-58-376 publié le 15-11-1958 et du Dahir qui l'a modifié et complété, ainsi qu'aux dispositions du Dahir N° 1-02-206 du 23-07-2002. AICEED adopte les valeurs universelles des droits humains.





Financé par  
l'Union européenne



Sa mission est de contribuer à la construction de territoires résilients et inclusifs en conjuguant actions de protection des droits des enfants, éducatives, économiques, environnementales et l'animation territoriale par la mise en œuvre de programmes participatifs et adaptés aux réalités locales et nationales.

Sa vision est : AICEED est un acteur référent dans le domaine du développement inclusif

Ses domaines d'intervention sont :

- i) Éducation et protection des droits des enfants
- ii) Inclusion socio-économique des jeunes
- iii) Média associatif et suivi-évaluation des politiques publiques
- iv) Environnement

### 3. Compréhension des termes de références

#### 3.1. Objet de la mission

L'objet de la présente mission est le recrutement d'un(e) expert(e) ou d'un bureau d'études pour accompagner la coalition « MOUCHARAKA + » dans la réalisation d'une recherche-action structurante pour son plaidoyer. La mission est divisée en deux volets d'intervention complémentaires :

Volet 1 : Réalisation du Diagnostic Territorial, Juridique et Institutionnel

Ce volet vise à établir un état des lieux rigoureux de la participation citoyenne inclusive à deux échelles territoriales (Communale et Régionale). Le prestataire devra : Protection des droits des enfants ;

**A. Audit du cadre normatif et administratif :** Réaliser une lecture critique des textes législatifs (Lois Organiques 111-14 et 113-14) et de leur déclinaison locale (Règlements intérieurs, mécanismes de pétitions, etc.) pour les **communes de Tanger, Martil, Chefchaouen** et pour le **Conseil de la Région TTAH**.

**B. Consultation des acteurs publics et des instances :** Mener des entretiens approfondis avec les décideurs (élus et cadres techniques) des quatre collectivités cibles, ainsi qu'avec les membres des **IIECAG** (Instances de l'Équité, de l'Égalité des Chances et de l'Approche Genre) aux niveaux communal et régional.

**C. Diagnostic terrain auprès de la société civile :** Identifier, via des outils participatifs, les barrières d'accès (physiques, linguistiques, administratives) rencontrées par les OSC et les populations vulnérables (femmes, jeunes NEET, PSH, ruraux) pour influencer ces quatre institutions.

Volet 2 : Appui Stratégique à la Production des Outils de Plaidoyer





Financé par  
l'Union européenne



Le prestataire accompagnera le consortium dans la transformation des données brutes en arguments d'influence politique :

- **Conception d'une Note d'Analyse Transversale :** Produire un document de réflexion qualitative décryptant les dynamiques de pouvoir, les goulots d'étranglement institutionnels et les opportunités de dialogue entre la société civile et les quatre collectivités cibles.
- **Rédaction de Policy Briefs différenciés :** Appuyer le consortium dans la rédaction de documents de synthèse (Mémoires) bilingues, formulant des recommandations spécifiques pour l'échelle **communale** (proximité, services de base) et pour l'échelle **régionale** (planification stratégique, aménagement du territoire).
- **Accompagnement au Dialogue Multi-acteurs :** Conseiller la coalition sur la stratégie de plaidoyer à adopter face au Conseil Régional, notamment en lien avec les engagements du Gouvernement Ouvert (OGP) et les instances consultatives régionales.

**3.2. Objectif de la mission :** Accompagner le projet du développement institutionnel de l'AICEED.

### 3.3. Résultats attendus :

- Résultat 1 : Un état des lieux multisectoriel et multi-acteurs de la démocratie participative est produit et documenté;
- Résultat 2 : Un socle d'outils stratégiques de plaidoyer est co-construit et prêt à l'usage pour la coalition.

### 3.4. Tâches du bureau d'études

Sous la supervision du Comité de Pilotage (COFIL) de la mission, l'expert(e) ou le bureau d'études effectuera les tâches suivantes :

- Participation aux réunions de suivi : Assurer une présence active aux réunions de cadrage et de coordination convoquées par le COFIL.
- Réalisation du Diagnostic (Volet 1) :
- Mener l'audit juridique et institutionnel (Lois organiques, PAC, PDR, règlements intérieurs) pour les 4 collectivités (commune de Tanger, Martil, Chefchaouen et Conseil Régional TTAH).
- Conduire les consultations (entretiens et focus groups) auprès des élus, des instances (IEECAG), de la société civile et des populations vulnérables. (Nombre à définir après diagnostique).
- Appui Stratégique au Plaidoyer (Volet 2) :
- Concevoir et rédiger la Note d'Analyse stratégique décryptant les freins et leviers identifiés.
- Élaborer les Policy Briefs / Mémoires bilingues contenant les recommandations de la coalition (Nombre à définir après diagnostique)
- Préparation, Animation et Restitution : Animer l'atelier régional de restitution et de validation des outils de plaidoyer.
- Reporting : Élaborer les rapports d'étape et le rapport final de la mission.





Financé par  
l'Union européenne



**3.5 Livrables de la mission :** Tous les livrables ci-dessous sont à remettre en langues française et arabe.

- **L1. Note de cadrage :** Ce document précise la méthodologie finale, le calendrier définitif et les outils de collecte de données (guides d'entretien et grilles d'analyse) adaptés aux 4 collectivités territoriales cibles.
- **L2. Rapport de Diagnostic Global publiable :** Il comprend l'audit juridique de l'application de la démocratie participative, les résultats des consultations menées (élus, instances, OSC) et la cartographie intersectionnelle des barrières et leviers identifiés sur le terrain.
- **L3. Note d'Analyse Stratégique :** Un document de réflexion qualitative approfondie qui décrypte les dynamiques de pouvoir locales et régionales, et propose les meilleurs leviers pour le dialogue multi-acteurs.
- **L4. Pack de Policy Briefs (Mémoires) :** Un ensemble de documents bilingues (Arabe/Français) formulant des recommandations concrètes et différenciées, avec un volet spécifique pour les communes et un volet pour le Conseil de la Région TTAH.
- **L5. Rapport de l'Atelier Régional :** Une synthèse de la rencontre de restitution, incluant les amendements apportés aux outils de plaidoyer par les acteurs institutionnels et la société civile.
- **L6. Rapport Final de Mission :** Le document de clôture reprenant l'ensemble de la démarche, les résultats atteints et les leçons apprises pour la suite du projet.

### 3.6. Durée de la prestation :

La durée totale de l'expertise est fixée à **50 jours de travail effectif** (jours-homme). Toutefois, cette charge de travail n'est pas continue et doit être répartie de manière séquentielle sur la période globale du projet afin de couvrir les deux phases clés de l'intervention :

1. **Phase de Diagnostic et d'Analyse (Début du projet) :** Une partie majeure des jours sera consacrée au lancement de la mission, à la revue documentaire, aux consultations de terrain auprès des 4 collectivités et à la production du rapport de diagnostic ainsi que de la note d'analyse stratégique.
2. **Phase de Plaidoyer et de Restitution (Fin du projet) :** Le reliquat des jours sera mobilisé en fin de projet pour l'appui à la rédaction finale des Policy Briefs, l'animation de l'atelier régional de restitution (L5) et la finalisation du rapport de mission (L6), permettant ainsi de capitaliser sur l'ensemble des activités de dialogue multi-acteurs menées.

Le calendrier d'intervention précis, détaillant cette répartition entre la phase de lancement et la phase de clôture, devra être proposé par le bureau d'études dans sa note de cadrage et validé par le Comité de Pilotage (COPIL).

### 3.7. Qualifications requises :

Le bureau d'études ou l'expert(e) doit démontrer une synergie de compétences entre la recherche académique, l'analyse juridique et l'ingénierie de plaidoyer. Le profil doit répondre aux critères suivants :





Financé par  
l'Union européenne



- **Expertise Thématique et Juridique** : Maîtrise approfondie du cadre législatif de la démocratie participative au Maroc (Lois Organiques 111-14 et 113-14) et des mécanismes de concertation (IEECAG). Une expérience spécifique dans l'analyse des politiques publiques locales est impérative.
- **Compétences en Recherche-Action** : Expertise avérée dans la conduite de diagnostics territoriaux utilisant des méthodologies participatives et l'approche **intersectionnelle** (analyse croisée du genre, du handicap et de la jeunesse).
- **Ingénierie de Plaidoyer** : Capacité démontrée à transformer des données complexes en outils d'influence politique (Note d'analyse stratégique, Policy Briefs, Mémoires) avec une excellente force de conviction rédactionnelle.
- **Ancrage Territorial** : Une connaissance fine de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, de ses enjeux de gouvernance et de ses spécificités socio-économiques (zones urbaines et rurales).
- **Expérience avec la Société Civile (Modèle AICEED)** : Au moins 5 ans d'expérience dans l'accompagnement des OSC. Le prestataire doit avoir une compréhension approfondie des défis organisationnels des associations et une capacité à renforcer leurs compétences en stratégie de dialogue multi-acteurs.
- **Langues** : Parfaite maîtrise du Français et de l'Arabe (écrit et oral), la mission nécessitant la production de livrables bilingues de haute qualité institutionnelle.

Les soumissionnaires (consultants individuels ou bureaux d'études) sont priés de soumettre un dossier de candidature complet comprenant les éléments suivants :

- **Note méthodologique** : Un document détaillant l'approche stratégique pour mener le diagnostic territorial (incluant la méthodologie de recherche-action et le prisme intersectionnel), les outils de collecte de données envisagés, ainsi qu'un plan de travail précis et un planning chronologique pour la conduite de la mission sur les deux phases (initiale et finale).
- **Offre financière détaillée** : Un budget global et détaillé, précisant les honoraires de la mission (sur la base des 50 jours-homme) et incluant tous les frais logistiques, de déplacement et autres coûts directs liés à l'exécution de la mission dans les 4 collectivités cibles.
- **Équipe de consultants** : Les CV actualisés des experts à mobiliser, mettant en avant leurs expériences spécifiques en démocratie participative, recherche-action et plaidoyer. Ce document doit inclure une description claire du rôle de chaque membre et son niveau d'effort (répartition des jours) par livrable.
- **Capacités techniques** : Un résumé de deux (02) pages maximum présentant l'expertise du bureau d'études ou de l'expert en matière de développement institutionnel des OSC et sa maîtrise de l'ingénierie de plaidoyer auprès des institutions publiques.
- **Références probantes** : Au moins trois (03) attestations de références pour des missions similaires réalisées au cours des cinq dernières années (notamment dans les domaines de la gouvernance locale ou de l'inclusion sociale et/ou de la participation citoyenne), incluant les coordonnées complètes des organisations partenaires (nom, e-mail et téléphone) pour vérification.





Financé par  
l'Union européenne



### 3.9. Evaluation des offres

L'évaluation des offres sera basée sur un score total de **100 points**, répartis entre la qualité technique et l'offre financière.

Critères d'appréciation	Éléments d'appréciation	Note d'évaluation
Note méthodologie proposée	Pertinence et cohérence de l'approche (Recherche-Action). Qualité du prisme intersectionnel et de la stratégie de diagnostic auprès des 4 collectivités (3 communes + Région). Réalisme du planning sur les 50 jours.	Note maximale : 30 points
Profil l'équipe des expert-e-s	Qualifications académiques et professionnelles. Expertise confirmée en démocratie participative, ingénierie de plaidoyer et développement des capacités des OSC.	Note maximale : 30 points
Expériences similaires	Références probantes du bureau d'études ou de l'expert dans des missions de diagnostic territorial, de gouvernance locale ou d'études sociales au cours des 5 dernières années.	Note maximale : 20 points
Examen des offres financières	Compétitivité de l'offre et adéquation du budget avec les activités de terrain et les livrables prévus.	Note maximale : 20 points
<b>Total (note NT) =</b>		<b>100 points</b>

### 3.10. PROCESSUS DE SÉLECTION ET MODALITÉS DE DÉPÔT

**Comité d'évaluation et attribution :** Un comité d'évaluation, composé des membres du COPIL, sera désigné pour procéder à l'analyse des offres. La prestation sera attribuée au soumissionnaire présentant le meilleur rapport qualité-prix, sur la base d'une évaluation combinant l'expertise technique et la compétitivité financière.

**Réserves et confidentialité :** L'AICEED agit en tant qu'autorité contractante et sera le seul juge de la validité des propositions. L'association se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, ainsi que d'annuler le processus d'appel d'offres à tout moment avant la signature du contrat, sans que cette décision ne puisse donner lieu à une réclamation ou engager sa responsabilité envers les soumissionnaires.





Financé par  
l'Union européenne



**Clarifications :** Durant la phase d'évaluation, le comité de sélection pourra solliciter par écrit des informations complémentaires ou des clarifications concernant le contenu de l'offre technique ou financière.

**Dossier administratif (pour les bureaux d'études) :** En complément de l'offre technique et financière, les bureaux d'études devront fournir les pièces justificatives suivantes :

- Numéro d'affiliation à la CNSS.
- Numéro de la Patente.
- Identifiant Commun de l'Entreprise (ICE).

**Modalités et date limite de dépôt :** Les dossiers de candidature doivent être adressés exclusivement par voie électronique à l'adresse suivante : [association.aiceed@gmail.com](mailto:association.aiceed@gmail.com)

- La date limite d'envoi est fixée au **29 avril 2026 avant 23h59 (heure de Rabat, Maroc)**.

